

# Évaluation du PIB de Saint-Pierre-et-Miquelon en 2015

Le PIB en valeur de Saint-Pierre-et-Miquelon est évalué à 240 millions d'euros en 2015. Rapporté à la population de l'archipel qui compte 6 034 habitants, le PIB par habitant ressort à 39 778 euros en 2015 après 28 327 euros en 2008 et 26 073 euros en 2004.

Les administrations publiques (APU) et les ménages sont au cœur de la création de richesses. En premier lieu, les APU continuent de soutenir l'économie par le biais des revenus distribués et des commandes réalisées. À cet égard, la construction du nouveau centre hospitalier, réalisée entre 2009 et 2013, a eu un impact important sur les effectifs du secteur public et les salaires distribués (plus de 40 millions d'investissements). Par ailleurs, contrairement à ce qui est observé dans les DOM, Saint-Pierre-et-Miquelon est également caractérisé par un taux d'activité élevé, un taux de chômage modéré et le poids de la rémunération des agents économiques dans le PIB est important. La consommation des ménages agit comme un moteur de l'économie, ce qui a bénéficié notamment au secteur du commerce. Enfin, la construction de la nouvelle centrale thermique, qui a représenté un investissement de 70 millions d'euros entre 2011 et 2015, a fortement contribué à la hausse de la valeur ajoutée du secteur de l'énergie.

À plus long terme, la pérennité de ce modèle de développement reposant principalement sur la satisfaction de la demande intérieure et les travaux publics n'est pas acquise. La nécessité d'identifier de nouveaux relais de croissance durable semble aujourd'hui un préalable pour soutenir un secteur marchand fragile.

## UNE CROISSANCE SOUTENUE

En 2015, le produit intérieur brut (PIB) de Saint-Pierre-et-Miquelon, exprimé en euros courants, s'établit à 240 millions d'euros, après 172 millions d'euros en 2008, soit une croissance annuelle moyenne de 4,9 % (+68 millions d'euros). Dans le même temps, l'indice des prix à la consommation s'est accru de 2,1 % en moyenne annuelle. Avec une population en légère baisse par rapport à 2010 (-0,8 % à 6 034 habitants), conséquence notamment des importants départs des jeunes qui quittent l'archipel pour poursuivre des études supérieures, le PIB par habitant en valeur s'élève à environ 39 778 euros en 2015, après 28 327 euros en 2008 et 26 073 euros en 2004. À titre d'exemple, celui de la province voisine de Terre-Neuve-et-Labrador au Canada s'établit à 40 486 euros en 2015 (cf. encadré *Avertissement*).

La progression du PIB de l'archipel se matérialise également dans la comparaison des PIB par emploi. En effet, dans ce domaine, l'archipel a rattrapé la métropole, passant de 80 % de la moyenne nationale en 2008 à 103 % en 2015. Cette forte croissance tient essentiellement à une croissance du PIB à un rythme très supérieur à celle de l'emploi.

Par ailleurs, en lien avec un taux de chômage modéré (8,7 % en 2015), l'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon se caractérise par un taux d'emploi élevé (73,4 %), nettement supérieur à celui de la métropole (64,7 %).

### AVERTISSEMENT

**Les comparaisons de PIB par habitant entre pays ou régions ne sont valables qu'en raisonnant en parité de pouvoir d'achat (PPA).** Par exemple, la comparaison entre le Royaume-Uni et la France serait très favorable au Royaume-Uni, s'il n'était pas tenu compte des différences de prix. Après prise en compte, les niveaux de PIB par habitant de ces deux pays sont en revanche très proches. Au niveau européen, Eurostat corrige les PIB régionaux sur la base du correctif appliqué à chaque métropole, y compris pour les régions ultrapériphériques (RUP). Par exemple, le PIB nominal de la Guadeloupe est réduit de 6,7 % (taux observé en France) pour obtenir son PIB en PPA,

Compte tenu des caractéristiques structurelles des territoires insulaires et en particulier des niveaux de prix, un correctif spécifique à chaque région ultramarine serait plus adapté. Dans cette optique, **l'archipel prévoit de diligenter en 2018 la réalisation d'une étude de comparaison spatiale des prix, qui reflèterait plus fidèlement les écarts de prix avec la métropole.** Il est probable qu'une estimation du PIB de Saint-Pierre-et-Miquelon en PPA basée sur une telle étude entraînerait une correction du PIB d'ampleur supérieure. Pour mémoire, sur la période 2008-2015, l'indice des prix a augmenté de 15,4 % à Saint-Pierre-et-Miquelon, contre 7,5 % au niveau national.

## Quelques indicateurs clés

	PIB par habitant (en euros courants, 2015)	PIB par emploi (en euros courants, 2015)	Inflation moyenne (en %, 2015)	Taux de chômage (en %, 2015)	Taux d'activité des 15- 64 ans (en %, 2014)	Taux d'emploi des 15-64 ans (en %, 2014)
Saint-Pierre-et-Miquelon	39 778	80 402	1,5	8,7	80,3 ***	73,4 ***
Guadeloupe	21 012	64 267 **	0,3	23,7	69,7	49,2
Guyane	15 635	73 554 **	-0,1	23,0	62,4	41,2
Martinique	23 299	67 238 **	0,2	18,0	71,0	52,4
Mayotte	8 350*	44 717 **	0,0	27,1	45,8	36,9
La Réunion	21 378	63 133 **	-0,3	22,4	69,7	44,8
Auvergne-Rhône-Alpes **	31 104	73 815	nd	8,8	74,7	65,8
Corse **	26 432	69 966	nd	10,6	70,5	61,2
Île-de-France **	53 921	105 534	nd	8,8	76,1	66,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur **	30 299	74 122	nd	11,5	71,6	60,9
France métropolitaine **	32 736	78 678	0,0 ***	9,9	73,6	63,7
Île-du-Prince-Édouard (1)	29 222	58 599	-0,6	10,4	67,6 ***	60,5 ***
Nouvelle-Écosse (1)	30 422	63 921	0,4	8,6	62,4 ***	57,0 ***
Nouveau-Brunswick (1)	30 921	66 267	0,5	9,8	62,7 ***	56,6 ***
Terre-Neuve-et-Labrador (1)	40 486	90 642	0,5	12,8	61,1 ***	53,3 ***

Sources : Insee, Comptes rapides CEROM, Rapports annuels IEDOM-IEOM, ISPF, ISEE, Statistique Canada. Données \* 2013, \*\* 2014 ; \*\*\* 2015 ; (1) Données au sens de Statistique Canada.

## UNE ÉCONOMIE DOMINÉE PAR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

La valeur ajoutée de l'archipel (en valeur) a augmenté de 43 % entre 2008 et 2015. Cette croissance est tirée à la fois par les administrations publiques et par le secteur privé (en lien avec le dynamisme des secteurs du commerce et la construction de la centrale EDF).

Même si la part relative des APU a baissé depuis 2008, leur poids dans l'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon demeure prépondérant. En 2015, elles sont ainsi à l'origine de presque de la moitié de la richesse créée (45 % contre 49 % en 2008) et emploient 42 % des effectifs salariés. Les effectifs des APU ont même connu une nette augmentation au cours des dernières années, passant de 1 150 effectifs salariés en équivalent temps plein (ETP) en 2004 à 1 448 ETP en 2015. Les APU soutiennent l'économie par une commande et des dépenses publiques importantes et par le biais des salaires qu'elles distribuent. Ces derniers ont également un effet d'entraînement sur les salaires du secteur privé, ce qui participe à l'augmentation du coût de la vie, et génère un accroissement en partie mécanique du PIB nominal (voir supra).

### LE CENTRE HOSPITALIER FRANÇOIS DUNAN : UN IMPACT IMPORTANT DANS LA CRÉATION DE RICHESSE

La construction du Centre hospitalier François Dunan (CHFD) s'est effectuée entre 2009 et 2013. Durant cette période, près de 40 millions d'euros ont été investis, pour doter l'archipel de cet établissement moderne d'une capacité d'accueil de 35 lits, permettant de garantir une qualité de soins accrue. Son ouverture a eu un impact considérable sur les effectifs du secteur public et les salaires distribués. Ainsi, pour la seule année 2015, l'effectif des personnels de santé publique a progressé de 16 % sur un an pour atteindre 332 personnes en équivalent temps plein (+46 ETP). L'augmentation des effectifs atteint même 97 ETP entre 2008 et 2015. Au-delà de ces chiffres, la construction du CHFD a permis une réduction du nombre d'évacuations sanitaires (-23 %), par l'internalisation de nombreuses spécialités médicales et grâce au recours à la télé-médecine (depuis 2013). De ce fait, en plus des retombées économiques positives induites par l'augmentation des salaires versés, les importations de service de santé ont diminué, ce qui contribue à l'accroissement du PIB en 2015.

Le **poids du secteur privé** a cependant augmenté depuis 2008, en lien notamment avec la nette progression des secteurs du commerce et de l'énergie.

En effet, en dehors des services administrés, le **commerce** est le second secteur en termes de valeur ajoutée créée, avec 25 millions d'euros en 2015. Il contribue significativement à l'activité économique : son poids dans la valeur ajoutée s'inscrit en hausse par rapport à 2008 (11,4 % contre 9,3 %).

Le secteur des **industries extractives et de l'énergie** est quant à lui, le troisième grand secteur d'activité de l'archipel, avec 5,6 % de la valeur ajoutée créée, alors qu'il n'en représentait que 2,2 % en 2008. Cette forte progression est imputable à la construction de la nouvelle centrale thermique mise en service fin 2015, après 4 années de travaux et 70 millions d'euros investis par le consortium EDF/DCNS<sup>1</sup>. Toutefois, si les effets directs de ces travaux sur la valeur ajoutée du secteur sont indéniables, l'impact indirect de ce chantier d'envergure sur les autres secteurs d'activité a été limité. En effet, en raison des caractéristiques techniques hors normes des travaux à réaliser, les maîtres d'œuvre ont souvent eu recours à des entreprises extérieures au territoire. De fait, le secteur de la construction n'a pu bénéficier autant qu'espéré des investissements réalisés par la branche industries extractives et énergie.

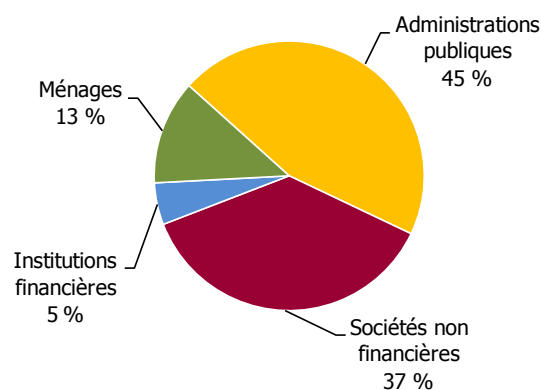
Compte tenu du dynamisme des secteurs étudiés précédemment, la part relative de la branche construction dans la valeur ajoutée recule, passant de 8,0 % en 2008 à 4,8 % en 2015. Elle est aujourd'hui devancée par les activités financières et d'assurance (5,0 %), dont le développement a accompagné celui de l'économie.

Enfin, le poids du secteur de la pêche reste stable à 0,6 % de la valeur ajoutée totale. Toutefois, les perspectives semblent plus favorablement orientées, étant donné la restructuration de la filière à l'œuvre depuis 2017. À cet égard, le rachat des entreprises locales par un armateur venu de métropole se concrétise par d'importants investissements pour le territoire. Ainsi, l'acquisition d'un nouveau chalutier devrait permettre un accroissement des prises de pêche, en renforçant les capacités de l'archipel à exploiter les quotas qui lui sont attribués.

<sup>1</sup> Direction des constructions navales et services, connue en 2017 sous le nom de Naval Group, un groupe industriel dont l'État français est actionnaire majoritaire (62,5 %), spécialisé dans l'industrie navale de défense et les énergies marines renouvelables.

## Répartition de la valeur ajoutée par branche et par secteurs institutionnels en 2015

	Saint-Pierre-et-Miquelon		France
	2008	2015	2015
Services principalement non marchands	62,7 %	58,0 %	24,3 %
<i>dont APU</i>	49,4 %	45,3 %	23,0 %
Commerce	9,3 %	11,4 %	10,2 %
Industries extractives et énergie	2,2 %	5,6 %	2,8 %
Activités financières et d'assurance	5,1 %	5,0 %	4,5 %
Construction	8,0 %	4,8 %	5,4 %
Information et communication	2,4 %	4,3 %	5,0 %
Activités administratives et de soutien	3,3 %	3,1 %	12,8 %
Transport et entreposage	2,4 %	2,7 %	4,7 %
Hôtellerie et restauration	2,0 %	2,0 %	2,8 %
Autres services	1,2 %	1,1 %	3,0 %
Industries manufacturières	0,7 %	0,8 %	11,2 %
Agriculture, sylviculture et pêche	0,7 %	0,6 %	1,7 %
Activités immobilières	0,1 %	0,4 %	12,8 %



Sources : IEDOM, Insee

Source : IEDOM

## UNE ÉCONOMIE DE CONSOMMATION AUX CARACTÉRISTIQUES PLUS ACCENTUÉES QUE CELLES DES DOM<sup>2</sup>

La structure économique de Saint-Pierre-et-Miquelon est plus proche des autres DOM que de celle de la métropole, mais présente des spécificités propres au territoire. Ainsi, **le poids des services non marchands** de l'archipel (58 %) est plus important que dans les DOM et qu'en métropole : dans les autres géographies ultramarines, il ne représente en moyenne qu'un tiers de la valeur ajoutée totale alors qu'en métropole ce taux n'atteint que 23 %.

De la même manière, les **exportations** sont marginales et représentent 4 % du PIB en 2015. À titre de comparaison, la moyenne domienne est d'un peu moins de 17 % du PIB, et de 30 % en métropole. Cette faiblesse des exportations est imputable au déclin de la filière pêche. À l'entrée des années 90, Saint-Pierre-et-Miquelon offrait le visage d'une économie fondée sur une filière pêche exportatrice, mais depuis la réduction de la pêche industrielle à partir de 1992, son économie est devenue limitée en activités marchandes et en exportations. Ainsi, le taux de couverture<sup>3</sup> s'est fortement contracté, passant de 49 % en 1992 à 10 % en 2015. En comparaison, celui des autres DOM s'établit à 35 % en moyenne en 2015.

*A contrario*, les **importations** de l'archipel sont importantes (41 % du PIB) et le degré d'ouverture vers l'extérieur<sup>4</sup> est de 22 %, soit un niveau légèrement inférieur à celui des DOM ou de la métropole (respectivement à 28 % et 31 %). Ce taux est faible pour une petite économie insulaire (parmi les autres économies de petite taille recensées par le FMI – moins d'un million d'habitants – la moyenne est d'un peu plus de 50 % du PIB). Le modèle de croissance de Saint-Pierre-et-Miquelon amène essentiellement à répondre à une demande intérieure forte. Ce phénomène est aussi visible dans les DOM, mais à un degré plus faible.

**Les ménages et les administrations** sont les principaux moteurs de l'économie : leurs consommations représentent au total 113 % du PIB. Ce poids substantiel de la consommation est le pendant de la faiblesse des exportations. Les ménages et les APU soutiennent ainsi l'économie encore plus fortement que dans les DOM, ces derniers étant déjà nettement au-dessus du niveau national (103 % pour les DOM contre 78 % pour la métropole).

Une autre spécificité, en lien avec la consommation mentionnée ci-dessus, est la part élevée des salaires : 70 % du PIB contre 50 % au niveau national. Ces derniers sont relativement plus élevés, car à l'instar des DOM, les fonctionnaires de l'archipel bénéficient d'une surrémunération pouvant aller jusqu'à 70 % du traitement de base. En parallèle, le taux d'emploi est plus important localement (73 %) que dans les DOM (proche des 40 %) ce qui augmente le poids des salaires dans le PIB.

## UNE ÉCONOMIE EN QUÊTE DE RELAIS DE CROISSANCE ?

Le PIB nominal s'est nettement accru entre 2008 et 2015, cependant la création de richesses demeure largement dominée par les services administrés et l'économie manque encore de facteurs de croissance endogènes. En effet, hormis le secteur du commerce qui semble avoir bénéficié des salaires redistribués et celui de l'énergie porté par un important chantier, les autres secteurs d'activité de l'archipel restent insuffisamment développés. L'effet de levier des investissements publics sur le secteur privé est également limité par un marché intérieur restreint, qui contraint les débouchés des entreprises. Dès lors, Saint-Pierre-et-Miquelon reste en 2015 une économie peu marchande en quête de nouveaux relais de croissance.

Toutefois, grâce à son positionnement géographique et à l'aboutissement de projets structurants tels que l'arrivée de deux ferries, le territoire dispose d'un fort potentiel de développement dans les domaines maritime et touristique. La captation d'une partie des flux financiers régionaux permettrait d'amorcer une nécessaire diversification économique. Alors que la population de Saint-Pierre-et-Miquelon enregistre une baisse durable, l'enjeu est d'importance : il s'agit pour le territoire de retrouver une attractivité économique à même de retenir ses jeunes actifs, souvent tentés ces dernières années par les marchés du travail de métropole ou du Canada.

<sup>2</sup> DOM hors Mayotte.

<sup>3</sup> Le taux de couverture exprime le rapport entre les exportations et les importations.

<sup>4</sup> Le degré d'ouverture d'une économie est mesuré par le rapport de la valeur des échanges extérieurs au PIB : (Importations + exportations)/2\*PIB.

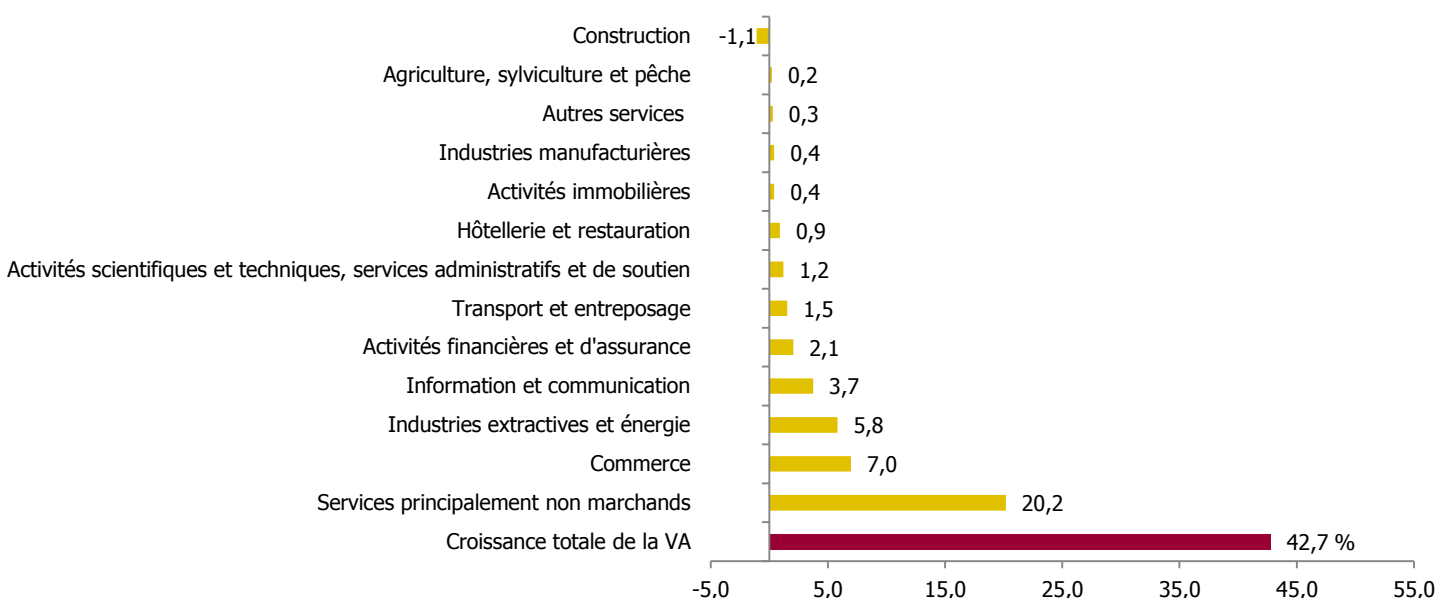
# ANNEXES

## CONTEXTE DE L'ÉTUDE

La dernière estimation du PIB de Saint-Pierre-et-Miquelon a été effectuée en 2012, sur des données de 2008. À la demande des acteurs publics locaux et de la ministre des Outre-mer, l'AFD et l'IEDOM ont procédé à une nouvelle estimation du PIB par habitant de la Collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon, sur des données de 2015.

La présente étude s'est appuyée sur une méthodologie traditionnelle de comptabilité nationale, qui vise à mesurer le PIB selon trois approches. L'évaluation du PIB de Saint-Pierre-et-Miquelon s'est d'abord appuyée sur l'approche production, qui consiste à mesurer la richesse créée par l'économie comme résultat des processus de production. Parallèlement, le PIB a été évalué selon l'approche revenu, qui permet de mettre en évidence la répartition de la richesse créée entre les salariés, l'État et les entreprises. Enfin, afin de conforter ces résultats, l'approche par les dépenses a été également développée. Cette dernière met en relief la manière dont la richesse produite a été utilisée au travers de la consommation, de l'investissement, de la constitution de stocks ou par les échanges extérieurs de biens et services.

## Contributions (en points) des différents secteurs à la croissance totale de la valeur ajoutée entre 2008 et 2015 (en %)



Source : IEDOM

## Quelques indicateurs socio-économiques

	Médecins généralistes pour 100 000 habitants en 2015	Part de bénéficiaires du RSA dans la population** en 2013 (en %)	Part des ménages ayant deux voitures ou plus en 2014 (en %)	Part des ménages propriétaires de leurs résidences principales en 2014 (en %)
Saint-Pierre-et-Miquelon	166	0,7	30,5	76,8
Guadeloupe	147	12,4	21,6	59,3
Guyane	139	8,5	18,2	43,5
Martinique	131	11,5	22,1	54,4
La Réunion	140	13,1	22,3	51,3
Auvergne-Rhône-Alpes	156	2,5	37,9	58,8
Corse	151	2,4	35,5	54,6
Île-de-France	153	3,2	21,4	47,4
Provence-Alpes Côte d'Azur	182	4,0	32,0	54,4
France métropolitaine	149	3,3	34,5	57,6

Sources : Insee, CPS, Drees

\*\* Ces données portant sur les allocataires relevant des Caf sont établies selon le territoire de gestion des Caf et non selon le lieu de résidence.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Directeur de la publication : M-A. POUSSIN-DELMAS – Responsable de la rédaction : H. MARION  
 Rédaction : A. PÈRE, K. ÉTOILE Participation aux travaux : M. HEMAR, N. BÉRUBÉ, R. MARCHAL  
 Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : février 2018 – Dépôt légal : février 2018 – ISSN 1952-9619